L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1870. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 10 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par F. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, Nos. 45 et 47 — grande vente à terme de 200 caisses chaussures de la fabrique du pénitencier de la Louisiane, 200 caisses bottes, souliers et brodequins des meilleures fabriques du Nord.

Par Eug. Tourné, à 11 heures, au Warehouse No 78, Vieille-Levée, entre Conti et Bienville—15 crates de faïence.

Par G. de Fériet, à 11 heures, au No 30 rue Dauphine, entre Bienville et Conti—un assortiment général de meubles.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, au No 14 rue Natchez, vente régulière de jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, vin, etc.

Par J. Dejan, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—chevaux de selle et de harnais, mulets, bogheis, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan No 8 de la rue de Chartres—Habillements fins de saison, lingerie de messieurs, chapeaux.

Par Vincent & Co., au Nos et 24 de la rue de la Douane—Marchandises sèches étrangères et américaines.

ATTENTION!!

☞ Vente de 15 crates Faïence, en lots, à la requête des marchands.—Voir les avis d'encan par Eug. Tourné.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE. Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

☞ M. LAURENT LACASSAGNE est autorisé à recevoir et à collecter des abonnements à l'*Abeille* dans toutes les paroisses de la Louisiane.

Les Elections en Louisiane.

Nous attendrons le résultat complet des élections en Louisiane pour dire toute notre pensée à ce sujet. Mais, dès à présent, nous sommes autorisés à avancer que l'élection dans la ville de la Nouvelle-Orléans est un véritable escamotage. Les radicaux n'y mettent aucune pudeur. On nous assure gravement que les résultats complets de l'élection dans la ville de la Nouvelle-Orléans ne pourront pas être proclamés avant samedi prochain. Il aura donc fallu toute une semaine pour compter les votes, quand, de tout temps, une soirée a suffi. Nous connaîtrons le résultat des élections dans tous les Etats de l'Union avant de savoir celui de notre propre ville.

Nous ne pouvons pas admettre que l'inaptie des employés de M. Warmoth soit poussée si loin; nous devons voir là une tactique ayant pour objet de lasser ou de déjouer la surveillance des inspecteurs démocrates nommés par le juge Wood et de permettre aux radicaux de substituer des bulletins de leur parti à ceux de la démocratie.

Les fraudes commises dans l'enregistrement et l'opération connue sous le nom de colonisation, consistant à amener des nègres des paroisses voisines pour les faire voter en ville, ne suffisaient pas pour assurer la majorité au parti radical dans une ville qui, sur 35,000 électeurs, en compte certainement plus de 25,000 opposés au radicalisme. Il fallait donc, de toute nécessité, pour avoir la majorité désirée, escamoter une partie des bulletins pour les remplacer par d'autres.

C'est la seule raison plausible qui puisse expliquer l'emploi de cinq jours pour faire un dépouillement qui pouvait facilement s'opérer en cinq heures.

Les rapporteurs des journaux se donnent énormément de mal pour recueillir des quantités de chiffres partiels qui ne nous apprennent rien. L'organe radical nous a annoncé le premier jour que son parti emporterait la ville de la Nouvelle-Orléans par cinq mille voix de majorité, et, suivant la manière dont on procède, nous croyons qu'il a eu raison. C'était un résultat arrêté à l'avance par le gouvernement Warmoth, et il faut que ses employés arrangent leurs manipulations de façon à s'y conformer.

Les lois de reconstruction, les lois sur l'enregistrement et les élections, les baïonnettes fédérales et les mitrailleuses, tout ce qui pouvait donner à l'association de carpet baggers qui a mis la Louisiane en coupe réglée une majorité suffisante, s'est occupé à corriger le suffrage universel; pour avoir les atouts dans leur jeu, ils font sauter la coupe!

Accident sur le chemin de fer de Jackson.

Trois personnes tuées.

Quatre ou cinq blessées.

Nous recevons de M. Geo. Moorman, secrétaire particulier de la compagnie du chemin de fer de Jackson, les deux communications suivantes sur un accident arrivé sur la ligne:

M. Jones, conducteur, télégraphie que le tender de la locomotive du train de la malle venant au Sud, s'est rompu à deux milles au sud de Brookhaven, ce qui a causé le déraillement de tout le train, à l'exception de la locomotive et du wagon à lits (sleeping car). Charley Ruthford, chef des bagages, a eu une jambe cassée et quatre passagers ont été blessés, mais non grièvement. Il demande qu'on lui envoie quatre wagons par le train qui part à 4 heures 15, pour amener les passagers à la ville.

Le colonel Sewall, surintendant-général, et le docteur Crawcour sont partis pour la scène de l'accident, et on a envoyé aussi des secours médicaux de Brookhaven. La Compagnie fait tout ce qui est en son pouvoir pour secourir les passagers et leur procurer tout le confort possible.

Plus tard.—M. J. S. Carson, agent du chemin de fer, télégraphie à 9 heures du soir: Posey, garde-frein, tué; J. Mattheas, de Memphis, tué; C. Patrick, de Brookhaven, tué; C. Ruthford, chef des bagages, jambe cassée; Quatre ou cinq passagers blessés.

RESTAURANT VICTOR.—Le restaurant Victor, si connu des gourmets qui habitent ou qui fréquentent la Nouvelle-Orléans, annonce que ses portes hospitalières resteront ouvertes tous les jours jusqu'à minuit pendant la saison d'hiver. Avis aux amateurs de fins soupers, de bonne chère et de vins délicats. M. Jules Martin annonce également qu'il prendra des pensionnaires au mois ou à la semaine.

FARINE.—La maison EDWARD J. GAY & Co. vient de recevoir, par les derniers bateaux de l'Ouest, de grands lots de farine des premières marques, qu'elle offre aux plus bas prix du marché. Voyez l'annonce.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 189, de la rue du Canal.

☞ Assessments Nos 34, 35, 36 et 37. Voyez à la colonne des notices spéciales, la notice de S. H. Fulton, W. C. D. Vaught, F. G. Folger et N. Fidel, payable rue Carondelet No 120. "Association d'assurance louisianaise d'assistance mutuelle et de bienfaisance sur la vie."

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont unanimement les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour famille.

ARRESTATION A BORD DU PEREIRE.—Un accident, encore quelque peu mystérieux, a marqué le départ du *Pereire*.

Arrivé à 50 milles environ en pleine mer, le steamer ralentit subitement sa marche, et changea la direction. Au lieu de poursuivre sa course vers l'Est, il tourna vers le Nord, puis vers le Sud, revenant incessamment sur ses pas, au grand étonnement des passagers. Mais dans l'après-midi, un steamer fut signalé; il s'approcha du *Pereire* et l'accosta. Le consul général de France était à bord, avec un autre personnage et deux dames. Tout le monde était monté sur le pont. Après un instant de pourparler avec le capitaine, un individu à la physionomie assez accentuée fut invité à descendre dans le canot du steamer nouveau venu, ainsi qu'une Irlandaise qui, n'ayant pas le moyen de payer sa place, avait tenté de passer en contrebande. Le consul reprit le chemin de New-York avec sa double capture, et le *Pereire* se remit en route pour l'Europe. On prétend que l'individu à la physionomie allemande était un espion prussien, qui sous les autorités françaises ont voulu attendre pour l'arrêter, que le navire fût en dehors de la juridiction des Etats-Unis.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

Affaires à Bâton-Rouge.

Nous recevons de notre correspondant à Bâton-Rouge, M. Ph. Machet, les lignes suivantes, accompagnées d'un extrait du *Gazette and Comet* de mardi soir:

Bâton-Rouge, 8 novembre, 5 h. 1[2] P. M.—Tout est calme ici. Les troupes des Etats-Unis ont charge de la police de la ville cette nuit. Nous devons tous être rentrés à 8 heures. Rien à craindre.

Nous lisons ce qui suit dans le *Gazette and Comet*:

Le bureau d'élection du 1er ward, à l'élection d'hier, a été occupé de bonne heure par les votants de couleur qui en ont pris possession et l'ont tellement entouré dans la journée, que les blancs ont été dans la nécessité soit de déposer leurs bulletins au bureau du second ward où la presse était moins grande, soit de perdre leurs votes. Les arrangements sur la votation ont été une véritable escroquerie, et ils sont évidemment le résultat d'un complot entre le superviseur et ses associés dans le but d'empêcher les blancs de voter en les soumettant à tous les ennuis et à tous les inconvénients possibles.

Le même journal rend compte de l'émeute relatée par le télégraphe. Il dit qu'un premier coup de feu ayant été tiré à la maison de cour ou ignore par qui, il y a eu une panique et qu'une quantité de coups de pistolets ont été échangés entre les noirs qui étaient dans la maison de cour et quelques blancs qui étaient sur le trottoir. On a sonné la cloche d'alarme et un grand nombre de citoyens s'étant joints aux officiers de paix, l'ordre a été rétabli avant l'arrivée des troupes des Etats-Unis. Un nègre a été tué et quatre ou cinq blessés, dont l'un mortellement. Deux blancs ont été blessés, M. Schoomaker, qui était dans la maison de cour au commencement des désordres, et M. Bryan qui était à quelque distance de l'endroit. Plusieurs arrestations ont été faites.

Le Combat du 13 Octobre.

RAPPORT DU GÉNÉRAL TROCHU.

13 octobre 1870, 8 heures 1[2] soir.

Des mouvements de troupes considérables de l'ennemi ayant été signalés pendant ces derniers jours, le gouvernement a décidé qu'une défense offensive serait faite ce matin, par la division Blanchard, du 13me corps, s'étendant des positions d'Issy, à droite, à celles de Cachan, à gauche.

Le général Blanchard a disposé ses troupes en trois colonnes: celle de droite (de marche) devait agir dans la direction de Clamart, celle du centre (général Susbielle) sur Châtillon, celle de gauche (mobiles de la Côte-d'Or et de l'Aube) colonel de Grancey, sur Bagneux.

Ces mouvements, protégés par le tir soutenu des forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy, se sont exécutés avec beaucoup d'ordre et de vigueur.

Le gouverneur avait envoyé le général Schmitz, chef d'état-major général, à la droite des positions, pour suivre l'ensemble des mouvements.

Le général Vinoy, commandant le 13me corps, avait déposé ses réserves en arrière du fort de Montrouge. Bagneux a été enlevé par les mobiles de la Côte-d'Or, sous la conduite, déjà signalée deux fois, à un aussi une attitude excellente; sous commandant, M. de Dampierre, est tombé glorieusement à la tête de sa troupe.

Le lieutenant-colonel de Grancey, conduisant l'ensemble de l'opération, s'est hautement honoré.

Les marins du fort de Montrouge, commandés par le capitaine de frégate d'André, ont pris part à l'action et fourni l'arrière-garde, avec un aplomb remarquable, pendant la retraite de notre gauche.

Au centre, nos troupes, cheminant dans les maisons de Châtillon, ont, presque sans perte, enlevé deux barricades et se sont avancées jusqu'à l'église et à la route qui relie Châtillon et Clamart.

Entre ces deux points, deux bataillons se sont déployés dans le plus grand ordre, avançant sous le feu de l'ennemi, jusque dans les vignes qui bordent les pentes de la carrière de Calvent.

De la droite est parti le coup de feu avec les tirailleurs ennemis, placés derrière un épaulement sur la crête du plateau de Châtillon.

Deux batteries prussiennes se sont démasquées rapidement l'une près de la Tour à l'Anglais, l'autre vers Châtillon; leur feu a été successivement éteint par les canons de Vanves et d'Issy.

A ce moment, les masses prussiennes se sont montrées sur les crêtes du plateau, se découvrant ainsi aux feux de l'artillerie et des forts.

Le but de la reconnaissance était atteint, la retraite a été ordonnée. Elle s'est opérée dans le meilleur état, sous les ordres du général Blanchard, dont les bonnes dispositions ont assuré la réussite de cette reconnaissance.

Du côté de Clamart, nous avons occupé l'ouvrage du moulin de Pierre; la fusillade s'est engagée sur ce point. L'ennemi n'a pu nous faire quitter la position.

Nos pertes sont peu considérables; celles de l'ennemi, qui s'est resté constamment sur nos feux, quoique n'étant pas encore appréciées en ce moment, ont un grand caractère de gravité; c'est ainsi qu'il a laissé plus de 300 morts dans Bagneux. Ses pertes ont été également considérables à Châtillon et sur les hauteurs. Le chiffre des prisonniers connus s'élève à plus de cent.

Le gouverneur a félicité les troupes qui ont pris part à la reconnaissance, ainsi que celles des forts, de l'ardeur et du sang-froid dont elles ont fait preuve dans cette journée.

Le gouverneur de Paris.
Par son ordre:
Le général en chef d'état major général,
SCHMITZ.

Le texte de la capitulation de Metz.

On vient de publier le texte de l'acte de capitulation signé le 27 octobre par les chefs des deux armées. Voici cet acte:

"1. L'armée française sous les ordres du maréchal Bazaine est déclarée prisonnière de guerre.

"2. La forteresse et la ville de Metz, avec les forts et les munitions de guerre, les provisions et tout ce qui se trouve dans la place comme étant la propriété de l'Etat français, seront livrés à l'armée allemande, dans la condition où ils se trouvent le jour de la capitulation.

"3. Le samedi suivant, à midi, les forts de Saint Quentin, de Plappeville et les autres forts sur les deux rives de la Moselle seront rendus aux troupes allemandes.

"4. Le même jour, à dix heures, des officiers prussiens de l'artillerie et du génie seront admis dans tous les forts, afin qu'ils puissent prendre possession des magasins à poudre et décharger les fourneaux de mines.

"5. Seront livrés immédiatement aux commissaires allemands, les armes françaises, tout le matériel de l'armée, les drapeaux, les canons, les mitrailleuses, les fourgons et les équipages d'artillerie. Tout cela sera laissé à Metz et dans les forts par les soins des commissaires français.

"6. Les troupes françaises à Metz, après la capitulation, seront conduites sans armes, en ordre militaire, par régiments ou par escadrons à des endroits qui seront désignés par les Prussiens.

"7. Les officiers français chargés du commandement de ces soldats pourront, lorsqu'ils auront conduit ceux-ci aux endroits désignés, revenir à Metz, après avoir donné leur parole de ne pas quitter la place sans l'ordre du commandant allemand.

"8. Les troupes seront, après la capitulation, conduites au bivouac, et les Français conserveront leurs effets personnels, leurs outils de campement, etc.

"9. Tous les généraux, officiers français, ainsi que les employés militaires ayant rang d'officiers, qui s'engageront par écrit à ne pas porter les armes contre l'Allemagne et à ne pas nuire aux intérêts prussiens pendant la guerre ne seront pas prisonniers de guerre; ils conserveront leurs armes et leurs bagages, en souvenir du courage qu'ils ont montré pendant la campagne.

"10. Les chirurgiens militaires français resteront dans la forteresse pour soigner les blessés. Ils seront traités, conformément aux règles de la convention de Genève et considérés comme attachés aux hôpitaux de l'armée.

"11. Toutes les questions de détail, comme celles qui concernent les droits communaux de la ville de Metz, les intérêts et les droits des citoyens et des non-combattants, seront traitées séparément dans un appendix à l'aide de capitulation militaire.

"12. Toute clause ou phrase employée dans le présent acte et dont la signification pourra être douteuse sera interprétée dans le sens le plus favorable aux Français."

A cet acte était joint un appendix dont voici le résumé télégraphique:

"Les Prussiens accordent aux fonctionnaires civils français le droit de rester à Metz ou d'en sortir, à leur choix, sans qu'on puisse porter atteinte à leurs personnes ou à leurs biens. Aucun des habitants, même ceux qui faisaient partie de la garde nationale, ne seront inquiétés; on ne les poursuivra pas en raison d'actes antérieurs ou d'opinions politiques. Les blessés et les malades recevront tous les soins possibles. Les familles des officiers et des soldats lorrains qui servent dans les armées françaises ne seront pas molestées. Les propriétés publiques, les archives, les fonds, &c, seront protégés. L'inde dernière clause fixe les dispositions qui seront prises à l'égard des blessés."

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang les médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts: chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Duconge, 39, rue de Chartres et A. Griffo, pharmacies, 285, rue Royale.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, de 1870. Bureaux, 189, Canal.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Lourde canonnade à Thionville.

Les Prussiens élèvent des éperviers contre les pigeons.

Tous les travaux des Prussiens sont détruits par les forts de Paris.

Une dépêche au "World."

Six armées françaises tiennent la campagne.

Ils comptent 530,000 hommes.

Les Prussiens attaqués par les maladies.

Leurs dernières recrues.

Ils ne peuvent plus compter sur d'autres.

Elections dans les Etats-Unis.

Bonnes nouvelles pour les Démocrates.

Nouvelles européennes.

Rome, 9 nov.—Les Italiens ont fermé les collèges de Jésuites.

Le quartier-général de la Marmora est à Quirinal.

Londres, 9 nov.—Une lourde canonnade a été entendue à Arlon, samedi et dimanche, dans la direction de Thionville.

Les Prussiens dressent des éperviers à attraper les pigeons-porteurs venant de Paris.

Les Prussiens ont fortifié Montbéliard avant d'assiéger Belfort.

Un correspondant du *Manchester Examiner* dit que le parlement de l'Allemagne du Nord a été convoqué à Strasbourg.

Une flotte française a été vue devant l'Elbe et ailleurs.

Lille, chef-lieu du département du Nord, a émis un emprunt dans un but de défense.

Tours, 9 nov—Le gouvernement continue à cacher les nouvelles, bien que le peuple les demande à grands cris. Les autorités paraissent pleins de confiance. Nombre de Prussiens sont arrivés ici.

Les avis de Paris du 6, disent que l'ordre est maintenu par des mesures rigoureuses.

Le feu très actif des forts empêche l'ennemi d'établir des travaux d'agression. Ce qu'il fait la nuit est régulièrement détruit pendant le jour.

On dit que le gouvernement de Tours pense à un plébiscite pour la ratification de son pouvoir.

Rochefort a donné sa démission, ce qu'on attribue au dégoût que lui causaient les moqueries du peuple.

Des avis de Rome disent que les jésuites ont été exclus des écoles du soir. On parle de démonstrations populaires contre eux.

Londres, 9 nov.—Les derniers avis de la Chine disent que les Français ont accepté l'expiation proposée par les Chinois pour les derniers outrages.

New-York, 9 nov.—Dépêche au *World*:

Versailles, 7 nov.—Le général Trochu a une force de 200,000, bonne pour un service offensif en campagne. Paris est absolument imprenable par assaut et ne peut être conquis que par la famine. Il y a assez de provisions pour durer deux mois de plus. Il y a en dehors de Paris, 6 armées comptant 530,000 hommes exercés et bien armés, sans compter de nombreux détachements de francs-tireurs.

Les garnisons de troupes irrégulières sont: L'armée de la Loire, général Paladines, 12,000 hommes; l'armée de l'Ouest, général Kératry, 70,000; l'armée du Nord, général Bourbaki, 45,000; l'armée du Centre, général Fripant, 40,000. L'armée du Rhône, général Michel, 40,000 et l'armée des Vosges, général Cambril, 45,000. Toutes ces troupes sont bien fournies de tout excepté d'artillerie, ce à quoi on pourvoit avec rapidité.

L'armée de l'Ouest a 55 pièces de campagne se chargeant par la culasse. Nulle part on ne manque d'argent, de provisions, de munitions, d'habits ou de chevaux.

L'armée qui assiège Paris continue à souffrir beaucoup des maladies qui augmentent sans cesse. Un rapport récent sur la situation de l'armée établit en moyenne le chiffre de 300 hommes par bataillon sur la liste des malades. Chaque bataillon a une force nominale de 1000 hommes.

Il ne peut plus arriver de renforts de l'Allemagne. Les dernières recrues, presque toutes au-dessous de 19 ans, sont maintenant en route.

Les rapports précédents sur la manière dont le Prince Frédéric-Charles a disposé de son armée étaient incorrects. Son 10e corps est allé à Paris, le 8e à Thionville, le 7e reste à Metz, le premier est allé à Lille, le 8e à Troyes, le 2e et le 8e à Lyon.

Buenos Ayres, 1er octobre—Lopez Jordan, chef des insurgés, a battu les troupes du gouvernement près de Rosario. Les pertes du gouvernement ont été lourdes.

La situation de Sarmientos est critique. Ce triomphe de Lopez est considéré comme fatal au président Sarmiento.

Madrid, 9 nov—Tous les écrivains de journaux sont opposés à la candidature d'Aoste.

Tours, 9 nov—Thiers pense que les Prussiens ont abandonné l'idée de bombarder Paris, dans la crainte d'être condamnés par toutes les nations civilisées, mais ils attaqueront en force et bombarderont les forts.

Londres, 9 nov—L'armée française de la Loire a gagné le côté nord de cette rivière.

De l'observatoire de Harris on peut voir 25 canons monstres de Krupp, mais aucun n'a encore tonné.

Versailles, 9 nov—Un balloniste a été pris aujourd'hui et envoyé dans une forteresse allemande.

Le prince Frédéric-Charles est arrivé à Commercy.

Nouvelles de Washington.

Washington 9 nov—Samuel C. Fisher, commissaire des patentes, a donné sa démission.

Le comité congressionnel démocratique a reçu de l'Illinois la nouvelle que les démocrates ont gagné le 5me, le 8me et probablement le 12me District et qu'ils réduiront de 30,000 la majorité républicaine.

Le Président a autorisé la publication de la correspondance échangée entre lui et le secrétaire Cox, en août dernier, relativement au droit de Mcgarrahan aux mines de mercure, droit réclamé par la Compagnie de la Nouvelle-Idrie.

La lettre du Président dit: Comme l'affaire avait été prise en main par le Congrès avant l'avénement de cette administration, et comme on croit qu'il y a eu beaucoup de fraude des deux côtés, je ne veux pas que mon nom paraisse sur la patente d'aucune des parties, jusqu'à ce que le Congrès ait décidé ou déclaré qu'il était inhabile à le faire. Je voudrais que vous disiez à M. White, secrétaire pour la signature des patentes, de ne pas mettre mon nom à celle-là, à moins d'un ordre spécial venant de moi par votre intermédiaire.

Le jour suivant, Cox écrivit une longue réponse où il établit que le Congrès est saisi de la juridiction particulière de l'affaire et affirmant, par les raisons données, que M. Graham occupe devant le département la position d'un réclamant de mauvaise foi, qui a été frustré, deux fois et condamné dans sa fraude par la plus haute Cour de la nation et dont les efforts pour gagner les faveurs du Congrès ont aussi échoué.

Il conclut ainsi: Quant à moi, comme j'ai la conscience d'avoir combattu la fraude avec toute la vigueur que je pouvais y mettre, je ne puis faire aucun compromis, et ai refusé pas à obtenir votre approbation dans cette limite, je vous prie de me relever immédiatement du devoir que je ne pourrais pas remplir avec utilité sans votre appui.

Le Président dit que les raisons données par Cox ne sont pas les véritables. Quant aux réformes civiles projetées par Cox, le président réfute ses raisons en disant que toutes les personnes nommées doivent subir un examen quant aux qualifications, la préférence étant due aux amis de l'administration, toutes choses égales.

Nouvelles Diverses.

ELECTIONS.

San. C. Forker, démocrate, est élu au Congrès dans le Second District du New Jersey, par 370 de majorité. Les Républicains ont une majorité de 3 au chambres réunies à la Législature, ce qui assure l'élection d'un sénateur républicain au Congrès.

R. B. Roosevelt, démocrate, est élu à la place de McMahon, comme on l'avait rapporté, dans le Quatrième District de New-York.

Elliott M. Braxton, conservateur, est élu au Congrès dans le Septième District de la Virginie par environ 2000 de majorité.

Jabez G. Sutherland, démocrate, est élu dans le Sixième District du Michigan par plus de 400 voix de majorité.

J. M. Hanks, démocrate, est élu au Congrès dans le Premier District, de l'Arkansas. A. A. C. Rogers, démocrate, est probablement élu dans le Second District, et John Edwards, démocrate, est élu dans le Troisième District.

Les démocrates disent qu'ils ont obtenu de grands avantages dans le Tennessee. Robert P. Caldwell, démocrate, est élu au Congrès dans le Septième District du Tennessee.

John T. Harris, conservateur, a été élu au Congrès pour le 6ème District de la Virginie.

La réélection d'Erastus Wells, démocrate, est annoncée dans le Premier District du Missouri par 1,500 voix de majorité.

Dans le 5e district de l'Illinois, E. C. Ingersoll, républicain, a été battu. Le 8me district a probablement voté pour les démocrates. Dans le 2me, il ne s'en est fallu de rien que Farnsworth ne fût battu. Dans le 12me, John B. Hay, républicain, est élu par 1200 de majorité.

Autre dépêche—Dans le 2me district de l'Illinois, J. F. Farnsworth a été battu par le candidat de la tempérance.

Memphis, 9 nov—Jefferson Davis et sa famille sont arrivés aujourd'hui.

Brokhaven, Miss, 9 nov—(Cette dépêche parle de l'accident arrivé sur le chemin de fer de Jackson et que nous rapportons ailleurs avec plus de détails.—ED.)

Montgomery, 9 nov—Les retours d'élection viennent lentement, mais on croit maintenant que les démocrates ont emporté l'Etat et les trois membres du Congrès.

New York, 9 nov—Arrivé, le steamer De Soto, de la Nouvelle-Orléans.

San Francisco, 9 nov—Le navire Japon, de Liverpool à San Francisco, a brûlé en mer. L'équipage s'est sauvé.

Minden, Le, 9 nov—Ce qui suit est le retour officiel des votes dans la paroisse de Claiborne, pour le Congrès. J. D. Watkins, 1476; Morey, 481.

Pour le Sénat: Thomas, 1481; Wiggins, 480. Pour la Législature: Killen, 1234; Meadows, 1237; Blackburn, 676.

Memphis, 9 nov—Vaughan, démocrate, est élu au Congrès dans le 8me district, par 8000 voix de majorité. Caldwell, démocrate, dans le 7me, par une grande majorité.

Les démocrates réclament l'élection de Hanks sur Roots, dans le 1er district de l'Arkansas, Rogers dans le 2me et Edwards dans le 3me.

Chicago, 9 nov—Le 4e district de l'Illinois est réclamé par P. L. Cable, candidat démocrate. Il paraît ne pas être douteux que E. C. Ingersoll, républicain, soit battu dans le 5e district par Bradford N. Stevens, démocrate. Il y a deux ans, M. Ingersoll fut élu par 7000 voix de majorité. Il y a eu une terrible dissention intestine dans le parti républicain, de là le résultat ci-dessus.

J. Merriam, candidat républicain pour le Congrès dans le 8e district, a probablement été battu par J. C. Robinson, démocrate, à une faible majorité. La majorité républicaine dans ce district, il y a 2 ans, était de 2000. Le résultat actuel est dû à la discorde dans le parti républicain.

J. F. Farnsworth, dans le 2me district, est élu seulement par une faible majorité. C'est le district le plus républicain de tous les Etats-Unis.

Jno. B. Hay, républicain, est élu dans le 12me District par 1,500 de majorité.

En cette ville et ce comté, les retours sont encore incomplets. Selon toute apparence C. B. Farwell, candidat républicain dans le 7ème District, aura une majorité de 4,500 en ville et de 1,500 dans le comté, en tout 5,000.

Les républicains ont élu leurs trois sénateurs et 22 représentants et tout le ticket du comté. La majorité républicaine pour le ticket d'Etat sera un peu au-dessous de celle de Farwell.

Un dernier rapport du district de Farnsworth dit qu'il a été battu par Jno. C. Stoughton, candidat du parti de la tempérance.

Les républicains du Minnesota ont élu Jno. T. Averill au Congrès pour le Second District contre J. Donnelly du commerce libre par une majorité d'environ 1,000, et Mark H. Dunnell, du Premier District, contre C. F. Buck, démocrate, par une faible majorité.

Les républicains ont emporté le Wisconsin par 6,000 de majorité.

Une dépêche de St-Louis dit que B. Gratz Brown, libéral, est élu gouverneur par 30,000 de majorité.

La réunion semi-annuelle régulière de l'Association des agents de fret des Etats-Unis et du Canada a eu lieu en cette ville aujourd'hui. 43 compagnies de chemins de fer et de transport étaient représentées. La plus importante affaire a été l'adoption d'une classification révisée de fret.

La réduction de 5 pour cent sur les taux pour coton pressé, pesant 15,000 livres ou plus par char, adoptée. Il y a deux mois, a été rappelée. Les taux sur le coton pressé, fixés en même temps, ont été réaffirmés.

La prochaine assemblée aura lieu à San Francisco le 26 avril prochain.

Marchés Américains.

New-York, 9 nov, au soir—Coton plat. Vendu 2,900. Uplands 16. Farine de 5 à 10 cents en baisse. Superfine 4 90. Fret sans changement.

New York, 9 nov—Argent en demande excessive. Escompte de 7 à 8. Or, calme toute la journée. Louisiane 71 et 66. Levée 78 et 89.

Mobile, 9 nov—Coton calme et facile. Middling 14 3[4]. Vendu 1,300. Reçu 1,328. Stock 28,954.

Charleston, 9 nov—Coton en bonne demande à des taux plus bas. Middling 15. Vendu 700. Stock 27,240.

Savannah, 9 nov—Coton en bonne demande à des taux plus bas. Offres 1,698. Middling 15. Vendu 2,210. Stock 74,802.

Galveston, 9 nov—Coton très plat et en baisse. Bon Ordinaire 13. Stock 14,573.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 9 nov—Descendant: Le steamer Bee avec des barges. Temps clair et frais.

Passe du Sud-Ouest, 9 nov, 6 P. M.—Pas d'arrivages.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 9—Le gouvernement de Tours promet d'expliquer dans un manifeste la rupture des négociations pour l'armistice.

La *Gazette de France* demande une élection immédiate pour terminer l'administration arbitraire du gouvernement provisoire.

Les dépêches de Lyon annoncent qu'on réunit des bestiaux en prévision d'un siége.

Tours, 9 nov.—MM. Thiers et Laurier sont arrivés de Paris; ils sont venus par ballon.

Un comité des barricades a été organisé à Lyon. Les autorités de la ville ont reçu 50,000 carabines Remington.

Les Prussiens avancent par la vallée de Conches pour occuper le Creuzot.

Il y a 30,000 Prussiens à Dijon avec 60 canons.

Rome, 9—Les Italiens ont saisi le Quirinal comme propriété d'Etat.

New York, 9—Les Français réclament décidément une victoire comme le résultat de la bataille d'Orléans.

On rapporte que le bombardement de Paris est ajourné, dans l'espoir qu'on pourra le terminer sur des conditions de paix.

SOMMAIRE DE L'ÉLECTION.

VIRGINIE—Les conservateurs ont triomphé à l'élection municipale de Richmond; leur majorité est faible.

Tout s'est passé tranquillement. Les troupes fédérales ne se sont pas approchées des "polls."

NEW YORK—La majorité de Hoffman, dans la ville de New York, s'élève à 50,000.

Le *Tribune* admet qu'il est élu par 30,000 voix de majorité.

Perry, démocrate, a été élu au Congrès. Il remplace le 15me District.

Il y a eu gain pour les démocrates dans le 13e district.

Le district élit M. I. McMahon Young, démocrate.

Dans le 9e district, la majorité de Cox sur Greeley n'est que de 1000 voix.

FLORIDE—Des nouvelles particulières de Jackson (Floride) annoncent que 300 hommes ont chassé, de Lake City, des blancs et des noirs, y compris les candidats aux places de lieutenant-gouverneur et de membres de la Législature. Le résultat indique que la majorité des républicains dans cet Etat est réduite.

MICHIGAN.—Cet Etat a donné 25,000 voix de majorité aux républicains. J. Jabez G. Sutherland a été élu membre du Congrès par le Sixième District.

ILLINOIS.—La majorité des républicains, dans l'Etat, est d'environ 20,000 voix. La délégation au Congrès sera probablement la même que l'année dernière. Les dem. disent avoir emporté le 10e et le 12e districts.

MARYLAND.—William H. Merrick, démocrate, a été élu représentant du 5e District au Congrès. Les républicains réclament de nouveau le 1er et le 2e district, qui sont considérés comme douteux, mais il est probable que les démocrates ont élu toute la délégation au Congrès.

KENTUCKY.—La délégation démocrate a été élue toute entière, mais les majorités sont quelque peu réduites.

NEW JERSEY.—La Législature et les membres du Congrès sont réclamés par les Républicains.

ARKANSAS.—Rien de final sur les élections jusqu'à présent.

MISSOURI.—G. Gratz Brown, pour la place de gouverneur, avait l'avance aux dernières nouvelles. Erastus Wells a été réélu au Congrès par le 1er District, à une majorité de 1800.

G. A. Finkelnburg, républicain libéral a été réélu dans le 2e district; J. R. McCormick, démocrate, a été réélu dans le 3me district. Il y a eu des élections, ce qui a pu déranger les opérations en empêchant beaucoup d'électeurs de s'y rendre.

KANSAS.—Les républicains ont fait de grands gains dans cet Etat.

Washington, 9—Des retours plus récents du New-Jersey annoncent l'élection de Hamill C. Jackson au Congrès, pour le Second District, ce qui ne permettra pas aux démocrates [illegible].

On peut admettre douze aux démocrates, dans les élections d'hier et dans celles qui ont déjà eu lieu, un gain de 20 au moins dans le Congrès.

Les Démocrates disent avoir dans la prochaine Chambre 90 membres contre 60 dans la Chambre actuelle. Cette liste ne comprend [illegible].

Washington, 9 nov—On rapporte qu'il y a eu à plusieurs endroits des conflits entre les autorités d'Etat et les autorités fédérales.

Londres, 9, midi—Consolidés 92 5[8]. Bonds 89 3[8].

Liverpool, 9, midi—Coton lourd et irrégulier. Orléans 9 1[4] à 9 3[8].

Après midi—Coton plat, prix plus bas. Orléans 9 1[4].

New York, 9, midi—Or 110 1[8]. Sterling 9 et 9 5[8]. 5-20 de '62—108 3[4].

Coton lourd et plus bas. Orléans 16 5[8]. Ventes 1,000 balles.

Passe du Sud-Ouest, 9 nov—Baromètre 30.00. Vent S. O., léger. Arrivée: barque Indiana, en 60 jours de Greenock.

Passe à Loutre, 9 nov., midi.—Arrivé, à midi, steamer Sarah, du Nouveau Bassin. Le navire Southern Chief est parti hier pour Mobile.

LE VOYAGE DU GÉNÉRAL BOURBAKI

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS.

On lit dans le *Moniteur universel*, sous la date de:

Londres, 7 octobre.

"J'ai les renseignements exacts aujourd'hui sur l'affaire Bourbaki, et je suis, je crois, en voie d'arriver à savoir la vérité tout entière sur cet étrange incident. Demain ou après demain, probablement, je pourrai vous l'exposer tout au long.

"Pour aujourd'hui, je me contenterai de vous dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'histoire de la photographie qui aurait servi de talisman à un inconnu pour entrer dans Metz et en ramener le général. Aucun émissaire, vrai ou supposé, ne s'est présenté à Metz comme venant de la part de l'ex-impératrice. Le général Bourbaki est sorti de Metz en vertu d'un ordre formel du maréchal Bazaine, général en chef, lui enjoignant de se rendre à Capden-Place, pour y remettre un message, sous pli cacheté, dont il ignorait, paraît-il, le contenu.

"La teneur de ce message n'est encore tout à fait inconnue; mais je sais que la réponse a été purement négative.

"Un détail encore. Le général est sorti de Metz en prenant la qualité de médecin.

"Je viens d'apprendre aussi, et de très bonne source, que le comte de Palikao a offert son épée à la République. Informez-vous."

L'ARMÉE DE BAZAINE.—D'après une dépêche de Londres, la capitulation de Metz comprend 67 régiments d'infanterie, 13 bataillons de chasseurs à pied, 24 bataillons de garde, 8 régiments de cavalerie, savoir: 10 régiments de cuirassiers, 1 de guides, 11 de dragons, 2 de lanciers, 3 de hussards, 3 de chasseurs et 3 de chasseurs d'Afrique, 12 escadrons de dépôt, 116 batteries de campagne, 17 batteries de mitrailleuses, 50 aigles d'infanterie et 36 de cavalerie. L'armée livrée comprenait à l'origine, y compris la garnison, 221 bataillons et 162 escadrons. Sa force numérique était de 210,000 fantassins, 21,450 cavaliers, 600 canons et 102 mitrailleuses. Outre les 3 maréchaux—Bazaine, Canrobert et Lebœuf, et les trois commandants de corps—Frossard, Desaix et Ladmirault—il y avait 40 généraux de division et 100 brigadiers généraux. 90,000 prisonniers ont été envoyés dans l'Allemagne du Nord, et 50,000 dans l'Allemagne du Sud. Les malades et les blessés ont été répartis dans la même proportion.

—Des lettres de Nancy permettent d'apprécier l'état déplorable dans lequel se trouvent les malheureuses contrées occupées par l'ennemi. Les exigences des Prussiens deviennent chaque jour plus grandes. Après avoir épuisé les villes, ils se préparent à imposer des contributions aux départements.

Il est question de convoquer pour le 2 octobre le conseil général de la Meurthe, pour faire payer au département une contribution d'un million dans les cinq jours.

Les cantons de Sarrebourg et de Château Salins, considérés déjà par les Prussiens comme réunis au territoire allemand, n'auraient pas reçu de cette contribution.

L'irritation est grande parmi les populations, qui vivent dans l'espoir que Paris va les venger de toutes les humiliations qu'on leur a fait subir, et que la France, qui a vu sa puissance et ses hommes organisés, ne les abandonnera pas à leur malheureux sort.

—Le *Times* publie une correspondance de Wilhelmshöhe annonçant, que, le 20 septembre, des exercices de tir y ont été organisés à la demande de Napoléon, qui aurait exprimé le désir de connaître les canons prussiens et la manière de les manœuvrer sur le champ de bataille.

Ces exercices ont eu lieu sous la direction du général Monts, et l'ex-empereur y a assisté avec tous ses généraux en habits de ville. Napoléon, après les expériences diverses auxquelles on soumit les canons, examina longuement le maniement des artilleurs, la rapidité de la charge et les qualités des chevaux sont supérieurs en Prusse à celles de l'artillerie de la France; mais la construction du canon prussien comporte trop d'inventions ingénieuses.

Les exercices ont duré trois quarts d'heure.

Un photographe s'était rendu sur les lieux, et il a pris la scène au moment où l'Empereur, entouré des généraux Castelnau, Reille, Vaubert, Pajol, de l'officier d'ordonnance Lauriston et des écuyers Davillier et Raimbeau, examinait un des canons prussiens. La planche est très réussie, et des copies en seront bientôt expédiées partout.

—Le *Journal Officiel* publie une longue liste de récompenses accordées aux défenseurs de Strasbourg. Nous y remarquons les noms de Uhrich, Excelmans et des généraux Barral, Sergasses du Petit-Thouars, promus le premier au grade de grand officier, le second au grade de commandeur de la Légion d'Honneur.

—M. le comte de Coatannon, ancien colonel au service du roi François II de Naples, est, depuis plus d'un mois déjà, à la tête d'une compagnie d'éclaireurs qu'il a rencontrée dans la Côte-d'Or, et qui compte dans ses rangs des représentants des familles des plus notables de la ville de Dijon.

Les volontaires de la Côte-d'Or font la campagne à leurs frais.

—Dans le voisinage d'Epinal, un maire du village de [illegible], dont les Prussiens avaient pas été sonné, a été arrêté par eux, les mains liées, et a été en cet état déposé dans un pré pour y passer la nuit sous la pluie. Les Prussiens lui avaient dit: "Demain matin nous te fusillerons," et, au lever du jour, ils l'ont fusillé. Il y a dans l'ensemble de ce trait de férocité quelque chose qui fait horreur.

—Le maire de Palaiseau, un vieillard de soixante-quinze ans, M. le docteur Morère, a été fusillé dans les circonstances suivantes:

La maison de ce magistrat fut occupée par des officiers causant au nombre de six, qui fixèrent aussitôt les réquisitions imposées à la commune. M. Morère fit quelques objections; les officiers, de leur côté, insistèrent. Dans le cours de la discussion, le maire tira de sa poche un revolver et déchargea à bout portant ses six coups. Quatre des officiers furent atteints; les deux autres Prussiens se sont emparés du courageux vieillard, qui fut jugé sommairement et exécuté une heure après.

Les habitants de Palaiseau, réfugiés à Paris, ont résolu d'élever une pierre commémorative à leur maire dès qu'ils auront repris possession de leurs foyers.

—Il y a eu à Paris, au pied d'un fort, une lutte à coups de poings en pleine scène, entre des francs-tireurs et des soldats prussiens qui avaient jeté une bouteille à la dérive. Elle tira aux mains des Français qui la portèrent au général Mauduit. On y trouva une lettre chiffrée qu'on n'est pas encore parvenu à lire, et qui était adressée à un grand médecin de Paris.

CHRONIQUE LOCALE.

ELECTIONS.—Rien encore de définitif. Les élections de New York ont eu lieu mardi, c'est-à-dire un jour plus tard que celles d'ici, et nous en connaissions le résultat dans la soirée même. Et cependant ces élections étaient aussi compliquées que les nôtres. Ce retard ne fait pas l'éloge des créatures de M. Warmoth. Est-ce incapacité? Non, il ne faut aucune capacité pour compter des votes et donner à chaque candidat ceux qui lui appartiennent. Est-ce incurie, paresse? mais le plus grand paresseux du monde irait encore plus vite sans cesser se plaindre. Qu'est-ce donc qui suspend le résultat final de ces messieurs? Un de nos confrères prétend que le salaire de huit piastres par jour que reçoivent les scrutateurs est pour eux une raison suffisante de délai sans mentionner les autres. Quelles seraient les autres, s'il y en a, d'autant? Nous engageons les curieux à aller les demander à M. Warmoth qui, certainement, les connaît mieux que nous, et qui est plus que nous à même de les renseigner à cet égard. Mais ces raisons sont bien graves. Puisqu'on annonce qu'on ne connaîtra le résultat définitif du scrutin que samedi matin. En conséquence, les boîtes contenant les votes seront restées sans surveillance et sans contrôle, pendant quatre jours et cinq nuits, entre les mains des radicaux. On trouvera dans notre partie anglaise les relevés à peu près officiels d'un certain nombre de polls.

RETOURS CONNUS.—On trouvera à la page anglaise le résultat des boîtes aux scrutins qui ont été dépouillées hier. Il en reste encore près de la moitié à compter. Les démocrates disent que MM. Wiltz et Maxwell, bien que se trouvant en arrière des autres candidats du ticket, est, jusqu'à présent, 300 voix de plus que leurs concurrents. E. Tobin est en avant de 1,000 voix au moins. Carroll, démocrate, est battu pour le siége au Sénat, ainsi que M. Crozas, également candidat pour le Sénat. Nous considérons que le résultat général est douteux; mais Tobin, Diamond et Turnbull peuvent être considérés comme élus.

ENLÈVEMENT.—Un mandat a été lancé pour l'arrestation de Mme David Lyle, à la requête de Mme Sweeny qui l'accuse d'avoir enlevé sa fille, âgée de 16 ans, pour l'engager dans la voie du vice. La plaignante paraît être fort respectable.

FEUX.—Hier matin, vers 5 heures, le feu a pris dans la cuisine de la maison de M. Annetri, rue Liberté, entre les rues Poydras et Lafayette, mais il n'a fait que peu de mal et a été promptement éteint.

LE CORPS DE JACOB STEIN RETROUVÉ.—Hier matin, le corps de Jacob Stein, cordonnier, a été trouvé flottant sur le fleuve, devant la rue d'Enghien. Stein avait disparu le 1er novembre et l'on suppose qu'il avait de $200 à $300 sur lui, la dernière fois qu'il a été vu.

CAUTION PERDUE.—Octavie Montgomery, accusée devant le juge Sailler, par Mme P. Paris, rue Gasquet No 15, de faux emprisonnement, avait été renvoyée devant la Cour criminelle. Quand l'affaire a été appelée, Octavie a jugé à propos de ne pas se présenter et le signataire de la caution, M. E. Sommers, au coin des rues Dauphine et Conti, a perdu ses $500.

Un autre feu a pris mardi soir, dans la résidence à 2 étages occupée par M. W. O. Duplantier, rue du Canal, No. 219 et appartenant à M. Allen. Ce feu qui a éclaté à l'étage supérieur a brûlé pour $100 ou $500 de meubles.

TROUVÉ NOYÉ.—Le député coroner Long a fait une enquête sur le corps d'un blanc inconnu, qui a été trouvé flottant sur le fleuve à 12 milles en aval de la ville. Selon toute apparence, le noyé était un marin du vieux vent. On a reconnu que son corps avait été disloqué, mais comme il n'y avait aucun moyen de savoir comment, le juré a rendu un verdict de mort par noyé.

ACCUSATION D'INCENDIE.—Mme V. Duplantier, rue du Canal No 219, a fait, devant le recorder Staes, un affidavit où elle accuse la servante Julia d'avoir, jeudi soir, mis le feu à son lit, dans la maison située au coin des rues Canal et Liberté. Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'accusée.

COUR DU RECORDER STAES.—Mme Lady, accusée par sa fille, Lizzie Lady, d'être soûlée et d'avoir troublé la paix publique, a été envoyée pour 30 jours à la maison de travail, en vertu de la nouvelle ordonnance qui donne aux recorders le pouvoir d'envoyer au Workhouse les prisonniers qui ne peuvent pas payer l'amende.

ACCIDENT.—Mardi soir, vers minuit, un nommé Peter Burns a été dangereusement blessé, rue du Canal, près de Howard, par le char No 2 de la ligne du Croissant. Burns a été transporté à l'Hôpital de Charité où il a reçu tous les soins convenables, mais son état, sans être précisément désespéré, rend son rétablissement douteux. Le conducteur du char, John Libo, a été arrêté par l'officier Millar.

VOL.—Mardi soir, à une heure avancée, on a enlevé divers articles de valeur chez M. Charles Miller, rue des Remparts, No 213. Le voleur est entré par la porte de devant au moyen d'une fausse clé et s'en est allé par la porte de derrière, sans être entendu de personne.

SUICIDE PROBABLE.—Le corps de F. Stein, employé à la maison de refuge, a été trouvé dans le fleuve, hier matin. Comme il avait de l'argent dans ses poches, il n'y a pas à croire qu'il ait été la victime d'un malfaiteur, mais il s'est peut-être jeté lui-même à l'eau.

—Une femme nommée Molly Blackford a cherché à se donner la mort en buvant du laudanum; mais elle a été sauvée à temps.

ACCIDENTS.—Hier matin, vers 7 heures, M. Charles Ellis, de la Compagnie C, milice de la Louisiane, a reçu accidentellement la décharge de son fusil à la hanche gauche, tandis qu'il était de service à l'arsenal, encoignure des rues Commune et Remparts.

Joseph Hamilton s'est gravement blessé hier soir, en tombant d'une hauteur de dix pieds à bord du bateau à vapeur Texas.

—On écrit de Niort à la *France*, à la date du 18 octobre:

"Les délégués formant la commission des 14 départements de l'Ouest se sont réunis hier soir.

"Les membres, dont l'effectif est de 75, se trouvaient au nombre de 62. A la majorité de 62 voix, il a été décidé qu'on ne reconnaîtrait d'autre autorité que le gouvernement de la défense nationale de Paris et de Tours; et qu'à l'on présentait un délégué de la Commune de Paris il serait saisi et envoyé à l'hospice des aliénés, où on lui mettrait la camisole de force."

Décédé à Biarrit, le 8 novembre, à l'âge de 32 ans, ARMAND DE LION, né à Annet, Haute-Garonne, France.

MESSE FUNÈBRE.

Samedi prochain, 12 novembre, une messe funèbre sera célébrée à sept heures du matin à l'Eglise des Jésuites, pour le repos de l'âme de feu CHARLES HARDY. Ses amis, ainsi que ceux de la famille sont priés de vouloir bien y assister.

SERVICE FUNÈBRE.

VENDREDI PROCHAIN, 11 novembre, un service funèbre sera célébré, à 8 heures du matin, à l'Eglise St-Louis, pour le repos de l'âme de AGALICE CONROTTE, veuve T. R. Hyde. Les amis et connaissances sont priés d'y assister, cette invitation—De la part de ses frères.

Bureau de la Société d'Assistance, de Bienfaisance mutuelle et d'Assurance sur la Vie en Louisiane, au No 120 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 7 novembre 1870.

Les membres de cette Société sont informés de la mort de Sam. P. Fulton, décédé dans cette ville le 18 août 1870; de W. C. D. Vaught, qui s'est noyé près de Bayou Sara le 21 août 1870; de Fred. G. Folger, décédé dans cette ville le 24 août 1870; de Nicholas Fidel, mort dans cette ville le 21 août 1870. Ils sont requis de venir payer, dans les trente jours au bureau de la Compagnie, No 120 de la rue Carondelet, $1.25 pour chaque décès, pour couvrir la somme de $1,000 qui sera payée par la Société.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS

Au No 17 de la Rue de Chartres.

A. BROUSSEAU & CIE.

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisserie, Couvertures de Tables, Cris, Rideaux, Damas, Corniches, etc.

Bersaglieri Guard à Voi!

Sono chiamati, di trovarvi nella sala della Società vestiti in grande uniforme, alle ore 8 P. M. del 10 corrente, SABATO prossimo, per partecipare alla PROCESSIONE, che avrà luogo in commemorazione della liberazione di ROMA.

Per ordine del capitano.

V. LAMANTIA.

ASSOCIATION DU MONUMENT DE LEE, EN LOUISIANE.—Une assemblée des membres de cette Association aura lieu dans la salle de la Chambre de Commerce, rue Gravier, entre les rues Camp et St-Charles, CE SOIR, JEUDI, à 7 heures. Des affaires importantes traitées à une réunion. Les membres de l'Association sont invités à y assister.

Par ordre du Bureau des Directeurs.

R. T. G. CAMPBELL, Sec.

Manufacture de Coton de la Louisiane.

On demande des jeunes filles pour travailler à la manufacture. S'adresser à la manufacture ou au bureau No 29 de la rue Commune.

FARINE.

500 barils FARINE extra, de ...
100 barils FARINE des meilleures qualités pour les familles.
En magasin et à vendre par
EDWARD J. GAY & CO.

RESTAURANT VICTOR,

No 186 rue du Canal, 186

M. JULES MARTIN a l'honneur d'annoncer au public que le RESTAURANT VICTOR restera ouvert tous les jours jusqu'à minuit.

$25 00 de Récompense.

Sera payée pour le retour d'un CHEVAL [illegible] à la rue de Chartres [illegible].

Bazar au profit des victimes de la guerre en France.

PRÉSIDENT,
FÉLIX LARUE.
VICE-PRÉSIDENTS:
A. ROCHEREAU, R. DUBOS,
C. JAUFFROID, F. A. CHAFFRAIX,
H. E. MARCHAND, F. TUJAGUE.
G. C. FEVRE, Secrétaire.
DE MONTLUZIN, Assistant Secrétaire.
J. P. BLANCAND, Trésorier.
C. SEGENAN, Assistant Trésorier.

Comité de Conseil:
M. MUSSON,
DR. O. HUARD, E. LABORDE,
A. MARKS, A. WALE,
H. CAMBON, J. BAYLE.

Comité d'Arrangement:
FÉLIX LARUE,
F. A. CHAFFRAIX,
E. LABORDE,
JOS. BAYLE,
PAUL BRIERRE.

A une assemblée des dames patronnesses, tenue à l'Hôtel St-Louis, le samedi 5 novembre, les dames suivantes ont été nommées; à la suite, chargées plein pouvoir de former, de concert avec le comité d'arrangements, les sous-comités de dames:

—Présidente—
Mme J. M. ROUZAN.
—Présidente Honoraire—
Mme W. C. C. CLAIBORNE.
—Vice-Présidentes—
Mme Vve AIMÉE LABORDE,
Mme EDOUARD FORSTALL.
—Comité Permanent—
Mme A. BROUSSEAU,
Mme JAS. HEWITT,
Mme MEYER GOUCHAUX,
Mme F. JAUFFROID,
Mme HENRY PEYCHAUD.

—Programme—

Aujourd'hui et jours suivants, excepté les dimanches, l'Hôtel St-Louis (entrée par la rue Royale) sera ouvert pour la réception de tous présents, tels que bijoux, livres, tableaux, objets d'art ou de fantaisie, étoffes, articles de modes, meubles, denrées, marchandises diverses, etc., qui peuvent servir à former les différents lots d'une loterie.

Un reçu sera délivré, par les préposés au bureau de réception, à chaque donateur pour l'objet ou les objets qu'il aura donnés.

Les dits objets seront entrés, avec les noms des donateurs respectifs, sur un livre tenu à cet effet, lequel restera toujours ouvert à l'inspection des visiteurs.

Tous les dons seront, en temps utile, convenablement arrangés et mis en ordre, de manière à former un Bazar destiné à être visité par le public. Il sera ensuite accompagné d'une étiquette indiquant le nom du donateur, à moins de demande contraire. Les articles volumineux tels que bouteilles de liqueurs, balles de coton, etc., seront représentés au Bazar par des échantillons ou autrement.

Le prix d'entrée au Bazar est fixé à 25 cents par personne. Il sera en outre délivré à raison de $5, des cartes de saison personnelles.

Le comité aura le droit d'évaluer les lots et de placer les billets de la loterie à raison de ...

L'estimation et le classement des lots étant une opération longue et minutieuse, les personnes disposées à envoyer des dons au Bazar, sont instamment priées de le faire dans le plus bref délai possible.

Le tirage d'après annoncé, le bazar sera ouvert au public tous les jours, de midi à trois heures, et de six heures à minuit, à partir de LUNDI, 5 décembre prochain, jusques et y compris le DIMANCHE 11 du dit mois.

Il sera de rechef ouvert, pour le tirage de la loterie, le LUNDI 12, à 8 heures du soir, et les jours suivants, jusqu'à épuisement de tous les lots.

La livraison des lots gagnés sera faite après la clôture de la loterie. Un avis spécial sera publié, indiquant les heures où cette livraison devra se faire.

Tous les lots qui ne seront pas réclamés après un délai à déterminer ultérieurement, ou ceux qui auront été gagnés par des billets demeurés invendus, seront vendus à l'encan au profit de l'œuvre.

Les personnes demeurant à la campagne qui auront pris des billets sont priées de se faire représenter auprès du Bazar lors du tirage des lots.

Le comité espère que le public, avec son bon cœur habituel, voudra bien répondre à cet appel.

L'administration se propose, en outre, d'offrir aux visiteurs l'attrait de Concerts et autres réjouissances qui seront annoncés en temps utile.

Un buffet sera attaché à la bourse.

Le produit net de l'entreprise sera tenu à la disposition de M. Alban Rouherie, président du comité de secours, pour remise en être faite à qui de droit en France.

G. C. FEVRE, Secrétaire. F. LARUE, Président.

FESTA DI ROMA.

La solenne dimostrazione patriottica degl' Italiani residenti in Nuova Orleans per celebrare la liberazione e l'acquisto di ROMA CAPITALE D'ITALIA avrà luogo la sera di SABATO, 12 CORRENTE. La processione sarà messa in ordine alle ore sei, nella sala della Società Italiana di Mutua Beneficenza, e percorrerà le principali strade della città. Avrà termine al Palazzo della Società, dove verrà fatto un banchetto. I signori Italiani sono invitati a riunirsi nella grande sala del Liceo, dalle quali il corteo si partirà alle 6 pomeridiane.

IL COMITATO.

Pour Vera Cruz,

AVIS AUX PASSAGERS.

La goëlette française BONO FILS, capitaine Privat, partira le 10 courant pour le port ci-dessus. S'adresser au capitaine à bord, ou à
OLDENBROWA & SELLEY,
No 25 rue Gravier, ou à
VVE MAGOMAN & F. LABORDE,
8, rue Bienville.

Perdue ou volée.

Une chienne-loup, blanche, le poil et les yeux noirs, a été perdue ou volée. On donnera une récompense à la personne qui la ramènera à OCTAVE ADORCI, au coin des rues Chartres et St-Louis.

Vin rouge en barriques. Sardines.

En débarquement du navire Gardner Colby, arrivé de Bordeaux,
50 barriques VIN ROUGE, Château Vernon;
50 paquets de sardines;
A vendre par A. C. TREMOULET,
No 87 rue Vieille-Levée.

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent"

A VENDRE d'une à dix huit, à très bon marché par
M. PESANT,
No 4 rue Carondelet.

Tables à Billiard "Phelan's" COMPLÈTES.

A vendre d'une à très bon marché par
M. PESANT,
No 4 rue Carondelet.

COURTIERS

de Change, de Bonds, d'Actions, &c.

C. W. CAMMACK—MORGAN CAMMACK.

Ils annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont ouvert des Bureaux au No ... sous la raison C. W. CAMMACK & SON, pour un courtage général de Bonds, Actions, Change, Espèces et Obligations de toute espèce. Ils se chargent également de négocier le papier de commerce. Ils ont conclu des arrangements à New York, pour l'achat et la vente de l'or, sur ordres et le recouvrement des billets, des billets, etc.

L'attention qu'ils porteront aux transactions qui leur seront confiées, les grandes facilités qu'ils ont, leur promptitude et leur fidélité, tout, veulent-ils, leur mériteront le patronage de leurs amis et du public.

C. W. CAMMACK & SON.
Au No 8 de la rue de la Commune.

ENTREPOT de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & CO,

188 ..... RUE DU CANAL 188

REÇOIVENT en ce moment, des Tapis Anglais, Velours et Bruxelles, de nouveaux genres et de qualités supérieures. Toiles cirées de toutes largeurs. Stores, Rideaux et autres.

Ils offrent le tout à un BON MARCHÉ EXTRÊME.

AVIS.

Ma femme, Maria Regis Castellanos ayant, sans cause légitime, quitté le domicile conjugal le 4 octobre, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune des dettes qu'elle pourrait contracter en mon nom.

Nlle-Orléans, le 8 novembre 1870.

MIGUEL BAUTISTA.

Avis.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT DE LA Paroisse d'Orléans.—Jacob Zeully contre ses créanciers, No 22,194.—Les créanciers de Jacob Zeully sont requis de comparaître au bureau de A. Pitot, Jr., notaire public, le 22 décembre 1870, pour délibérer sur la pétition enregistrée.

FRANK WALL, Député-Greffier.

Vins! Vins!!

En débarquement du navire "Gardner Colby":
100 barriques VIN ROUGE, St-Macaire.
20 do do Durenque.
20 do VIN BLANC.
A vendre par A. ROCHEREAU & Co.
16 et 18 rue St-Louis.

Divers! Divers!

En débarquement du navire GARDNER COLBY, venant de Bordeaux.
50 caisses Sardines à l'huile 1[4] boîtes,
20 barriques Vin rouge, E. Bryaume & Co,
10 caisses Vinaigre de vin blanc, J. Cusset,
Cornichons à l'Estragon,
Fruits,
Pêches,
Prunes,
Fruits au jus,
Moutarde impériale, Dessaux,
Prunes d'Ente, J. Pie.
En débarquement des s. s. FIRE QUEEN et ALHAMBRA, de Liverpool:
100 caisses Fromage de Hollande, premier choix.
A vendre par ANT. LANATA,
Vol 11 rue Jefferson, entre Chartres et Vieille-Levée.

FLUIDE PROPHYLACTIQUE DE DARBY.

Toutes les familles devraient se procurer ce fluide, tout désinfectant désodorisant. Ce désinfectant et le lavage ne sauraient exister où il est employé.

Chez les principaux pharmaciens.

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE PELICAN (The New Orleans Fertilizing Company) annonce au public qu'elle est prête à recevoir des commandes. Prix par tonneau de 2000 livres.

SIZER & OWEN,
Agents Généraux,
No 74 rue Carondelet.

Consulado de Espana en Nueva Orleans.

Desde hoi, y con el fin de socorrer las desgracias ocasionadas por los huracanes que cutalizaron últimamente en la isla de Cuba, queda abierta en este Consulado una lista de suscricion, esperando de los sentimientos humanitarios y patriotios de cuantos españoles residen en este distrito Consular, contribuirán á llenar tan laudable objeto.

Nueva Orleans 3 Noviembre 1870.

El Cónsul
CARLOS PRÉ.

DEMANDE.

On demande une FEMME pour prendre soin d'un petit enfant et pour aider au ménage; elle doit être BLANCHISSEUSE. S'adresser de 2 à 4 heures du soir, rue de Conti, entre Rampart et Burgundy.

Demande de Coiffeurs.

De bons ouvriers coiffeurs pourront trouver de l'ouvrage et de bons gages chez J. C. BARMEL & Co, rue du Canal 125.

Demande de Femme de chambre.

On demande une FEMME DE CHAMBRE qui soit aussi blanchisseuse. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser à E. Vincent, au No 225 de la rue de Chartres.

Demande de Forgeron.

On demande un FORGERON à la campagne. S'adresser à VINCENT & CO.

Demande d'appartement meublé.

On demande un appartement meublé composé d'un salon, de deux chambres à coucher et d'une cuisine. On le désire situé dans la partie du Second District comprise entre les rues du Canal, Royale, Toulouse et Rampart. S'adresser au concierge du Théâtre de l'Opéra rue Toulouse.

Demande de Cuisinier.

On demande un bon cuisinier, ou une bonne cuisinière, pourvu de bonnes recommandations. S'adresser au No 283 rue de l'Esplanade.

Demande d'une Gardienne d'Enfants.

Une bonne d'un certain âge, bien disposée à soigner deux jeunes enfants, trouverait une situation avantageuse, en s'adressant de suite au No. 187, rue Poydras, près de l'encoignure Camp. La Française aurait préférée.

Le Dr. B. A. POPE

Étant de retour à la Nouvelle-Orléans, y a repris l'exercice de sa profession. Son bureau est établi au No 132 de la rue du Canal, au-dessus du magasin de M. Angé.

OUVERTURE

D'un Grand Stock de Marchandises Sèches

VENANT DES ENCANS DE NEW-YORK.

— Chez —

PEPIN & TURCOTTE

136 ..... CANAL 136

Encoignure Baronne.

NOUS venons de recevoir un immense "Stock" de Marchandises Sèches, venant des Encans de New-York, que nous offrirons en vente à partir de LUNDI, 28 courant, aux prix les plus bas du marché. Nous engageons le public à venir voir le grand choix, avant d'acheter ailleurs.

Mousseline Japonaise unie, à carreaux et à raies à 61 la verge.

Popelines, depuis 60 à 80 la verge.

Popelines unies, à carreaux Ecossais, à raies, de 30 à 50 cts.

Mérinos français de toutes qualités, de 75 cents et au-dessus.

Draps Impériale de toutes couleurs, à 25 cents la verge.

Draps de laine de toutes couleurs, à 75 cts et au-dessus.

Toiles à chemises, à draps et à taies d'oreillers, couvertures et cravates pour dames, messieurs et enfants.

Cravates, Bas, Cols, Chemisettes, Parures, et la plus belle collection de Châles.

Couvertures en laine pour grands lits, de $4 50 la paire.

Châles de laine en soie et en drap à tout prix.

Corsets, Gants, Mouchoirs, Jupons. Châles en cachemire broché, de tout prix. Châles cachemire unis et rayés, simples et doubles. Châles tricotés. Paletots tricotés pour dames, Jacket Impérial tricotés pour dames et enfants, de la nouveauté.

200 paires Stores pour portes et fenêtres, de tout prix et de dessins élégants.

Un immense assortiment de Marchandises d'Habillement.

PEPIN & TURCOTTE.

C. CAVAROC,

Négociant Commissionnaire,

5 ..... PASSAGE DE LA BOURSE 5

Le soussigné fera des avances libérales sur consignations à lui faites en France.

C. CAVAROC.

Champagne J. Rousseillon.

500 paniers, grandes et demi-bouteilles, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vin rouge en caisses.

10,000 caisses vin rouge ordinaire, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins fins et en caisses.

300	caisses	Château Terrefort,
25	caisses	Château Batailley,
100	"	St-Julien,
200	"	St-Estèphe,
100	"	Margaux,
50	"	Château Lafite,
25	"	Château Margaux,
25	"	Château Latour Blanche,
25	"	Château Yquem,
5	"	Château Contet,

En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins fins en barriques.

150 barriques Château Bellon, diverses années, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins au dessus de l'ordinaire.

50 barriques Côtes de Fronsac,
Côtes de Bourg,
en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Paniers bouteilles vides.

500 paniers, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Reçus par le navire "Gardner Colby", venant de Bordeaux:

SARDINES:

372	caisses 1[4]s	Che le Gendre,
200	"	Ve Roujot, à fils,
200	"	Pusel & Co.,
150	"	Angereau,
50	"	Lerouz,
3	"	Truffe Buffardes.

VINS:

20 barriques vin rouge Château Dillon		No 4,
200	"	No 6,
30	"	No 2,
100	"	No 2,
20	"	No 3,
200	"	No 13.
100 caisses vin blanc Sauterne		
30	"	1[2] bâtes,
100	"	Graves,
25	"	1[2] bâtes,
25	"	Muscat,

BOUCHONS:

30 balles de 30,000 bouchons chaque.

A vendre par C. CAVAROC.

A livrer par le navire "Hilda," venant de Bordeaux:

800 barriques vin rouge,
A vendre par C. CAVAROC.

L. Roederer,

35 paniers de 12 bouteilles, de ... en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

No. 10 de la rue des Remparts,

BUREAUX DE DEVANT.

Le Professeur Wm. PAULOS

SPÉCIALISTE.

GUÉRIT de la Syphilis, de la Gonorrhée, de Rétrécissements et de la Faiblesse Séminale, et de toutes maladies secrètes, etc.

Professeur PAULOS.
Au No 10 de la rue des Remparts.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI,

DE

NORMAN & REISS,

122 et 128, rue Vieille-Levée, 122 et 128.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

Candi en gros et en petites bâtons, Tout espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis enrobés, Candis fins, Candi amer, Hoarhound, Candi tressé, Candi dur, Topping, Kisses, enveloppes, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Pralinés fins;

En tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Pièces montées de GATEAUX et dragées.

GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toute sorte d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Papiers de pâte de gomme, Papiers or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornets d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

CANDI Bon Ton.

BOITES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous apportera UNE SURPRISE.

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC.

Manufacturées par GEO. MILLER & SON, 609 Market St, Philadelphie.

500 DOUZAINES, venant d'arriver, et à vendre en détail à 25 cents par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 122 et 128 de la rue Vieille-Levée.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.

Nlle-Orléans, 5 novembre 1870.

CONFORMÉMENT à la charte de cette compagnie, une élection de cinq directeurs pour l'année aura lieu, aux bureaux de M. A. Roche Frères & Co., No 18 de la rue de Loeds, le LUNDI 21 du courant, de onze heures du matin, à 1 heure de l'après-midi.

J. V. CHERRY, Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 3 novembre 1870.

AUJOURD'HUI, à une réunion des actionnaires de cette banque, il a été résolu que l'assemblée générale aura lieu LUNDI PROCHAIN, 14 du courant, à 11 heures du matin.

GEO. A. FREMET, Caissier.

Bureau du Chemin de Fer d'Opelousas.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1870.

AVIS est donné au public que la NOUVELLE LIGNE, le Marché Français sera ouverte DIMANCHE MATIN, 6 du courant. Les chars rouges seront exclusivement réservés aux dames.

P. TRICHE, JR., Secrétaire.

C. H. ZIMMERMANN & Co,

Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal,

REÇOIVENT, en ce moment, un choix complet de Manches "Rosé", Dentelles choisies, Broderies, Médaillons dentelles, Médailles et Manches en argent, en or et en argent, Argenterie riche en caisses, et Services, Orfèvrerie Allemande et Christofle, Coutellerie de table, à manches ivoire et nacre.

Ils réparent et émaillent les bijoux et remontent les diamants.

Réparation de montres et de régulateurs.

Tous les employés de la maison parlent le français et tous les articles sont pleinement garantis.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA

Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

Les actionnaires de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans (New Orleans Canal and Banking Company) sont informés par le présent avis, que conformément à une résolution des Directeurs, adoptée le 3 novembre 1870, il y aura lieu aux bureaux de la dite corporation, situés à l'encoignure des rues du Camp et Gravier, dans la Paroisse d'Orléans, à la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, le 26 décembre 1870, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi; et ensuite de jour en jour, et tous les jours ouvrables, les dimanches et les jours de fête exceptés, entre les mêmes heures, jusqu'au 30 décembre 1870 inclusivement, pour prendre en considération et décider:

1.—S'ils acceptent le bénéfice et les clauses d'une loi de la Législature de la Louisiane, approuvée le 16 mars 1870 et intitulée "Acte pour prolonger la charte de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans," la durée de la dite institution de vingt-cinq ans et autorisant la réduction de son capital à un million de piastres et—

2.—Si le dit capital sera réduit à un million de piastres.

Le dit acte est conçu comme suit:

(No. 73.)

Acte prolongeant la charte de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, la durée de la dite institution de vingt-cinq ans et autorisant la réduction de son capital à un million de piastres.

Sec. 1.—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale que la charte de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, telle qu'elle a été créée par l'acte initial "Acte pour incorporer les souscripteurs de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, et pour d'autres objets," approuvé le 5 mars 1831, soit et la présente est prolongée de vingt-cinq ans, à compter et depuis le premier jour de décembre de l'année mil huit cent soixante-dix, et toutes et chacune des sections du dit acte, en tant qu'elles ne sont point amendées par le présent acte, sont prolongées.

Que les souscripteurs de la dite Compagnie, leurs successeurs et représentants soient et ils sont, par le présent, formés en une corporation qui sera connue, selon la nom de "Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans", et existera jusqu'au trente-unième jour de décembre de l'année mil huit cent quatre-vingt-quinze; que par ce nom ils pourront acquérir, tenir, recevoir et posséder toute espèce de meubles et d'immeubles, prêter, négocier, vendre les dits biens en justice, avoir un sceau en commun, établir les règlements qu'ils jugeront convenables, pourvu qu'ils ne soient contraires ni à la Constitution et aux lois des Etats-Unis ou de cet Etat.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc. Que la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans pourra légalement, par un vote des actionnaires, réduire le capital de la dite banque à un million de piastres—pourvu que la dite réduction soit recommandée par les Directeurs à l'assemblée des actionnaires—et que la dite réduction, après avoir été légalement arrêtée, sera faite dans la forme que le dit bureau de Directeurs jugera convenable.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc. Que rien de ce qui est contenu ici ne devra être interprété de manière à donner à la dite Compagnie de la Banque du Canal d'autres privilèges que des privilèges de banque accordés dans le dit acte de charte originaire, et aucun des amendements, ni aucune des clauses, en vertu de laquelle la dite charte originaire a été créée, et que les dits privilèges existants exigent tels que l'on doit à l'intérêt public ou d'autres services.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc. Que le capital de la dite Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans sera sujet à la taxe au même titre que les autres propriétés de ce genre dans les limites de cet Etat.

(signé) MORTIMER CARR,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(signé) OSCAR J. DUNN,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 16 mars 1870.
(signé) H. C. WARMOTH,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
GEO. E. BOVEE,
Secrétaire d'Etat.
Par ordre du Président et des Directeurs.
CH. JUMONVILLE, Caissier.

MODES. MODES.

Mme A. EMERY,

66 Rue Royale 66

MME EMERY a l'honneur de présenter ses civilités et le public qu'elle vient d'arriver de France avec un choix de nouveautés des meilleures conditions favorables et qu'elle peut vendre aux plus justes prix.

Avis.

M. F. A. RITTER cesse, d'un commun accord, à partir de cette date, d'avoir un intérêt dans notre maison.

CARL L. BRAUER & CO.

Nlle-Orléans, 1er novembre 1870.

M. TH. PÉCHIER devient notre associé à partir de cette date.

CARL L. BRAUER & Co.

AVIS.

LE soussigné ont formé une association sous la raison sociale BURKE, TERVALE & CO., des marchandises de transit provisions et des commissions, au No 63 de la rue des Magasins.

HENRI BURKE,
F. C. VILLAVASO.

Nlle-Orléans, 1er novembre 1870.

Water-Works. Water-Works.

C. L. GRAPOTTE.

REQUIERT des rues Dauphine et Bourbon, a l'honneur d'informer les propriétaires et locataires, qu'il est en mesure par la Compagnie des Water-Works, pour poser l'eau à domicile par tuyaux de plomb, de fer, etc., ainsi que les bains, cabinets d'aisances, etc., à des prix modérés.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 NOVEMBRE—CLASSE 284.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
21	44	11	24	69	75	39	29	18	1	34	46	9	9

Les tirages ci-dessus, publiés tous les jours dans les journaux, ont lieu en public et journellement, dans les salles de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co,
Contracteurs,
Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans.
Nous témoignons, sous serment notre signature
Nlle-Orléans, Louisiane, ce 9 novembre 1870.

H. PERALTA,
JAS. GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

LOTERIE

De deux magnifiques VASES en porcelaine de Chine

Au profit des blessés de l'armée française.

Prix du billet $1

Les vases sont exposés chez MM. DESBONS & BONNEFAZE, coin Royale et St-Pierre. Les listes sont déposées chez MM. Desbons & Bonneface, Hébert & Escoquez, S. Lévy, Coin Royale et Mandeville, M. Vergnole, C. Cavaroc, A. Rochereau & Co, P. Cusachs, Fuentes & Co, et au bureau de l'Abeille.

M. J. Dubernad est chargé d'une liste pour la campagne.

Grands arrivages de Marchandises d'Automne et d'Hiver.

LE SOUSSIGNÉ invite les personnes de la ville aussi que les habitants et marchands de la campagne à venir examiner son magnifique assortiment de vêtements et chapeaux pour hommes et jeunes garçons qu'il vient de recevoir et qu'il offre à des prix excessivement bas. Le génie du moment du pays. Il sollicite les ordres d'habillements faits sur mesure qui sont garantis la justesse.

C. LAZARD.

No 108 rue Vieille-Levée encoignure Ste-Anne, en face du Marché Français.

Modes et Nouveautés EN GROS.

E. L. E. BONNET,

5 : : : CHARTRES : : : 5

PRÈS LA RUE DU CANAL.

VIENT de recevoir un assortiment complet de chapeaux pour dames et enfants, rubans, fleurs artificielles, velours, plumes, etc., etc., qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne, à des prix très modérés.

Groceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Cigarettes, &c., &c.

M. E. DELERY annonce à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir au No 175, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, un magasin de Groceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Cigarettes, etc., etc., où le tout de première qualité et aux prix les plus modérés.

☞ Les marchandises seront délivrées à domicile sans frais.

Dissolution de Société.

MME MONTARDIER annonce à ses nombreuses clientèles, ainsi qu'au public, que son association avec Mme MAITRE, rue Bourbon No 29, a été dissoute depuis le 1er septembre et qu'elle vient d'ouvrir un nouvel établissement, rue Royale No 19, au quatrième étage, entre Canal et Douane. Elle vient de recevoir de France, par le "Fire Queen", un grand assortiment de LINGERIE en tout genre, dernières nouveautés et des principales maisons de Paris, pour dames et enfants, et spécialement pour les corbeilles de mariage.

On trouvera toujours chez elle un grand choix de broderies, de tapisseries et de dentelles, et ainsi que des patrons et un bel assortiment de dessins à broder sur indiscrétion, à des prix très modérés.

A la Foire de l'Etat du Mississippi,

A JACKSON, MISSISSIPPI,

LA MACHINE A COUDRE,

DE SINGER,

A remporté le Premier Prix

—POUR LA—

Meilleure machine.
Les meilleures coutures de machine.
Le meilleur travail.
—ET LA—
Meilleure exposition d'échantillons.
Elle a obtenu le seul diplôme qu'ait reçu une machine à coudre quelconque.

LE prix (une belle boîte à ouvrage) a été décerné à Mme Porter, qui a fait le meilleur ouvrage en vingt-neuf minutes. Mme Porter n'avait jamais travaillé trente minutes sur une machine à coudre de Singer, tandis que les personnes qui travaillaient sur les autres machines à coudre étaient des expertes. C'est ce qui prouve la simplicité de la

Célèbre machine à coudre de Singer.

WILLIAM E. COOPER & CO,
Agents Généraux,
Aux Nos 7 et 9 de la rue du Camp.

Vente positive, AUX PRIX COUTANTS.

LE soussigné s'étant décidé à se retirer des affaires dans les trente jours qui suivront cette date, offre son magnifique stock de DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, &c. Aux prix coûtants.

Il invite le public à venir l'examiner, sans retard, car il faut que le tout soit vendu le plus tôt possible.

Le stock mérite l'attention des commerçants, et ceux qui cherchent les bons marchés ne sauraient avoir une meilleure chance d'un placement qui ne les expose à aucune perte.

G. SOOLER,

Au No 15 de la rue du Camp.

Change.

NOUS achetons des traites à vue et à courte échéance, sur Boston, Providence, Philadelphie et Chicago.

Remboursement:
De Sterling, des Francs, des Chèques à vue sur la Germania American Bank, de New York.
SALOMON & SIMPSON.

Aux Planteurs Sucriers.

Bi-sulfite de Chaux—Chaux à sucre—à des prix réduits.

LE bi-sulfite de chaux, de Bonnabel, après vingt ans d'un succès universel, est reconnu, par les sucriers, les planteurs, les acheteurs de la localité et de l'Ouest de l'Europe comme bien supérieur à tout agent quelconque pour la défécation et la granulation des sirops. A vendre chez H. BONNABEL, Au No 8 de la rue d'Orléans, entre les rues Dauphine et Bienville.

G. L. FEVRE,

185 ..... Rue Royale 185

IMPORTATEUR

de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MEGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS,

Reçoit par chaque steamer D'EUROPE et de NEW-YORK un bel assortiment de cuirs français et américains, cirage, guêtres élastiques, et tout ce qui concerne les fournitures pour chaussures.

Fleuraux Français.

Fils à coudre et pour machine, tiges de ttes bottines etc., outils de cordonnier.

CUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET DE NEW YORK.

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER.

Les maisons Nos ... de la rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Elles viennent d'être complètement réparées et ont cuve, gaz, water-works, etc.

S'adresser rue de l'Esplanade 34.

MAISON A LOUER.—La grande maison en briques et à trois étages, avec dépendances, située rue Dauphine, No 224 entre les rues Dumaine et St-Philippe. On pourra en obtenir possession immédiatement. Un bon locataire peut l'avoir à un prix réduit. S'adresser à THEO. DANSIGER & SON, 212 rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne, près du Temple de Musique de Blackmar.

A VENDRE—Une magnifique maison de résidence, à étages et verandah en face, pourvue de toutes les dépendances en parfait état, avec gaz, eau, chambre à bains, &c. No ..., Annunciation, entre Dauphine et Bourgogne. S'adresser à PEPIN & TURCOTTE, 136, rue du Canal, coin Baronne.

Maison meublée, dans la rue de l'Esplanade.

A LOUER—La maison à étage, admirablement située, au coin de la rue des Esplanade et Remparts (côté de l'ombre), bien meublée, offrant tous les agréments modernes, à deux pas du Marché, près des meilleurs marchés et des plus beaux quartiers de la ville. La famille est en Europe. Le locataire peut avoir tout ce qu'exige un ménage, piano, etc. S'adresser à côté, au No ...

W. F. CHAPMAN,
Au No 21 de la rue Carondelet.

A LOUER—La belle résidence No 18, rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine, ayant de grands appartements, chambres à bains, citerne, water-works, le tout en parfait état.

S'adresser à BRAUX & HENNEN, 6, Carondelet.

A Louer,

Une jolie maison, située rue Toulouse, No 11, entre les rues Royale et Chartres, contenant sept appartements, salons, quatre chambres au second étage, cuisines, citerne et water-works, et une maison pour une grande famille ou pensionnaires. S'adresser, rue d'Orléans No 62.

A Louer,

LA MAISON DE RÉSIDENCE, en briques, à deux étages, No ... rue des Remparts, entre Canal et Douane.

S'adresser à Arthur Dussix, No 10 rue du Canal.

A Louer

LE beau logement situé au-dessus du magasin de T. Moreau, encoignure Royale et Toulouse.

T. MOREAU,
Coin Royale et Toulouse.

A LOUER.

La résidence en planches, à deux étages, rue Dauphine No ..., près de la rue Union, avec gaz, citerne, water-works. On peut en prendre possession de suite.

C. HOPKINS,
Rue de l'Union.

A louer.

UN TERRAIN de cent pieds, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe et l'Ursulines. Une partie des dépendances pourront être louées au locataire de ce terrain, avec une petite maison en bois de 24 à 5 pièces. Pour des conditions raisonnables s'adresser au No ... de la rue de Chartres.